

## 22

## 22. Accompagner les travailleurs vers le milieu ordinaire de travail

**Fiche technique****Secteur**

Médico-social

**Public**

moniteurs d'atelier et chargés d'insertion

**Durée**

3 jours

**Organisme de formation**

☛ Afpa Auvergne – Rhône Alpes

**Lieux & dates**☛ **Groupe 1****Lyon**

Les 4 &amp; 5 nov. 2019

+ Le 26 novembre 2019

☛ **Groupe 2****Valence**

Les 12 &amp; 13 nov. 2019

+ Le 3 décembre 2019

☛ **Groupe 3****Chambéry**

Les 6 &amp; 7 nov. 2019

+ Le 27 novembre 2019

**Interlocuteur Unifaf****Soraya Kaliciak**[soraya.kaliciak@unifaf.fr](mailto:soraya.kaliciak@unifaf.fr)

04 72 07 36 86

**Contexte**

Accompagner les usagers vers le travail en milieu ordinaire fait partie depuis longtemps des activités des ESAT, mais pour l'essentiel les 2 « univers » continuent à évoluer chacun de son côté. La logique « inclusive » invite ESAT et entreprises à se rapprocher davantage et à travailler ensemble autrement : accepter de faire évoluer ses pratiques au contact l'un de l'autre pour créer plus de « diversité » et ouvrir davantage de possibilités de participation et de reconnaissance à tous les travailleurs qui le peuvent et qui le souhaitent.

Les moniteurs d'atelier et les chargés d'insertion assurent l'encadrement et les relations avec les entreprises au quotidien, ils sont au cœur de l'action quels que soient le contexte et les formules de collaboration mise en œuvre. Se professionnaliser dès maintenant c'est enrichir son travail et s'engager avec ses équipes dans un mouvement qui contribue à transformer les rapports entre les personnes en situation de handicap et la société.

Choix de l'organisme de formation cours

**Objectifs**

Le module de « professionnalisation » offre aux participants un cadre et une dynamique tournés vers l'opérationnel pour consolider les notions de base tout en s'appropriant des compétences et outils complémentaires (lien dispositif CBMA). Grâce au référentiel dédié à l'activité d'accompagnement vers le milieu ordinaire (10 étapes), chacun peut identifier ses acquis et agir sur ses « points de progrès » : maîtriser le cadre légal pour l'emploi des personnes en situation de handicap en ESAT et EA ; prendre en compte les enjeux de « l'inclusion » pour les entreprises et le travail protégé ; réaliser le positionnement, l'accompagnement et le suivi des travailleurs (projet individuel) ; mettre en œuvre des actions de sensibilisation et de médiation auprès des acteurs de l'entreprise ; assurer l'organisation des activités en veillant à la traçabilité, à l'évaluation et à l'amélioration continue ; contribuer à fédérer les équipes, à valoriser et à développer les activités en milieu ordinaire

**Prérequis****ATTENTION...**

**Avant toute pré-inscription merci de lire attentivement les « Conditions d'accès & Modalités de prise en charge ».**

La formation s'adresse à des professionnels en exercice, moniteurs d'atelier et chargés d'insertion, quel que soit leur niveau d'expérience sur la thématique visée

**Contenu**

- ☛ leviers législatifs et mesures incitatives pour l'emploi, la formation et l'évolution professionnelle des usages ESAT et salariés EA
- ☛ dispositifs d'insertion et d'accompagnement des personnes en situation de

handicap vers le milieu ordinaire de travail

- ⇒ enjeux réciproques de « l'inclusion » et développement de relations gagnant-gagnant avec les entreprises
- ⇒ évaluation de la faisabilité des activités et proposition de solutions adaptées
- ⇒ mobilisation, préparation et suivi des usagers en lien avec les acteurs de son établissement
- ⇒ organisation, mise en œuvre et suivi des activités en entreprise
- ⇒ accompagnement, développement des compétences et de l'évolution professionnelle des travailleurs avec appui sur les activités et les acteurs de l'entreprise (traçabilité, amélioration continue)
- ⇒ rendu compte et valorisation des actions réalisées
- ⇒ contributions au développement de l'accompagnement vers le milieu ordinaire dans son établissement et en lien avec les acteurs de son territoire